

Séjours Vacances Plein Air 2026

L'association Concorde est organisateur de l'action estivale Vacances Plein Air 2026 financée par les Lions Clubs du District Centre Ouest, pour trois séjours consécutifs. Il recrute une équipe d'animation structurée et diplômée basée sur un projet pédagogique plaçant l'enfant comme « acteur de ses vacances ». Il est situé 14 rue de Saint Mathieu 87 150 Cussac.

Au cours du séjour, outre les traditionnelles animations d'un Centre de Vacances et de Loisirs, chaque enfant aura la possibilité de pratiquer des activités physiques de pleine nature telles que :

- **V.T.T.**^(*) : sur les chemins de randonnée,
- **Tir à l'arc**^(*) : initiation par des jeux d'archerie sur un site sécurisé,
- **Randonnée pédestre** : balade dans la campagne Limousine
- **Grand jeu d'orientation** : jeu de type « chasse au trésor » mêlant stratégie et orientation en groupes constitués et accompagnés,
- **Baignade**^(**) : en plan d'eau ou à la piscine privée du Souffle Vert, la baignade sera un temps privilégié sur le séjour sous la responsabilité d'un surveillant de baignade,
- **Equitation**^(*) : cette activité sera pratiquée de façon limitée et par tranches d'âge définies par les équipes d'animation.

(*) Activités spécifiques assurées par un encadrement qualifié.

(**) Les activités liées à l'eau ne pourront pas être pratiquées par un enfant ne sachant pas nager.

Une nuit sous tente sera également proposée par petits groupes sur un campement délocalisé (selon météo) ; le matériel est mis à disposition par l'organisateur.

Des micro projets tels que pêche à la ligne, visite d'une exploitation agricole, balade nature, ... peuvent être envisagés sur sollicitations des enfants.

Une équipe pédagogique avec un seul but : « Des vacances inoubliables ...»

Dates des 3 séjours :

- du samedi 04 juillet au vendredi 17 juillet 2026
- du vendredi 17 juillet au jeudi 30 juillet 2026
- du jeudi 30 juillet au mercredi 12 août 2026

Les enfants bénéficiant des séjours sont domiciliés dans les départements de Charente, Charente Maritime, Creuse, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne et Haute-Vienne.

Sauf exceptions, les enfants d'un même département participent au même séjour.

Séjours déclarés et contrôlés par la DSDEN 87 Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.